



CADRE DE RÉFÉRENCE SUR LES LEÇONS ET LES DEVOIRS

ÉCOLE DE LA CHANTERELLE

Qu'est-ce qu'une leçon, un devoir ?

Les devoirs et les leçons sont des tâches données aux élèves par leur enseignante ou leur enseignant. Ces tâches doivent être réalisées généralement en dehors des heures de classe. Elles ont pour objet **d'approfondir** et de **consolider** les apprentissages réalisés en classe. Parfois, ces tâches **préparent** les élèves pour des activités pédagogiques à venir. À noter qu'une leçon se distingue d'un devoir, car elle fait généralement appel à la lecture et à la mémorisation de notions.

Pourquoi un cadre de référence ?

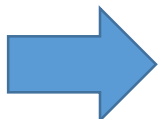
Les leçons et les devoirs touchent à la fois la vie scolaire et la vie familiale, ils reposent donc sur une responsabilité partagée entre l'enfant, le parent et l'enseignant. Dans cet esprit, il nous apparaît important de préciser certains éléments clés afin de favoriser un partenariat constructif ayant un impact positif sur la réussite éducative de votre enfant.



La durée des devoirs et des leçons

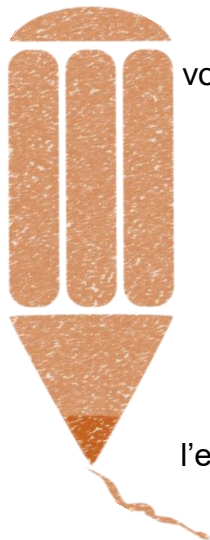
La durée des devoirs et des leçons varie selon les enfants, les travaux à effectuer et les exigences de chacun des cycles d'enseignement.

Pendant les premières années du primaire, votre enfant aura besoin que vous soyez à ses côtés pour l'aider dans ses devoirs et ses leçons. Au fil des ans, votre enfant les fera avec de plus en plus d'autonomie. Il ou elle aura encore besoin de vous, mais d'une façon différente.



Au début de l'année scolaire, lors de la rencontre de parents, l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant vous précisera ses attentes à ce sujet (durée, fréquence, délai de remise, etc.).

Pourquoi des devoirs et des leçons ?



Pour
votre enfant

- Pour consolider des apprentissages réalisés pendant la journée.
- Pour appliquer, dans un autre contexte, des notions apprises.
- Pour développer de bonnes habitudes de travail.

Pour
le parent

- Pour être les témoins privilégiés des forces et aussi des difficultés de mon enfant.
- Pour soutenir mon enfant dans ses difficultés.
- Pour établir une communication quotidienne avec l'école.
- Pour transmettre des valeurs qui me sont chères en lien avec l'école.

Pour
l'enseignant

- Parce que l'éducation est une responsabilité partagée avec les parents.
- Parce que c'est un moyen privilégié pour observer les progrès des élèves.
- Pour établir une communication quotidienne avec les parents.
- Pour développer le sens des responsabilités, de l'organisation.

Rôle de l'enfant



- Apporter tout le matériel requis à la maison.
- Commencer le travail selon l'horaire convenu avec le parent.
- Accepter la supervision du parent.
- Remettre son devoir à son titulaire selon les délais annoncés.

Rôle du parent



- Planifier la manière, le lieu et le moment où seront réalisés les devoirs et les leçons : établir clairement une routine.
- Soutenir et superviser la réalisation des devoirs et des leçons, qu'ils soient réalisés à la maison ou au service d'aide aux devoirs.
- Communiquer avec l'enseignant ou l'enseignante afin de l'informer de situations particulières ou des difficultés majeures rencontrées par l'enfant.

Rôle de l'enseignant



- Expliquer clairement aux élèves en quoi consistent les devoirs et les leçons et selon le cycle, le communiquer aux parents.
- Communiquer avec les parents qui ont un enfant avec un plan d'intervention afin de convenir des besoins particuliers.
- Assurer un suivi en classe des devoirs et leçons.
- Accorder une aide aux élèves ayant des difficultés particulières

Que faire en cas de problème ?

- Laissez un message à l'enseignante ou à l'enseignant de votre enfant.
- Discutez avec l'enseignante ou l'enseignant pour trouver des solutions au problème.
- Informez-vous s'il est possible que votre enfant participe aux activités d'aide aux devoirs ou aux périodes de récupération à l'école.



Si votre enfant présente des difficultés qui compromettent sa réussite, cherchez des solutions adéquates avec le personnel de l'école.

Votre enfant possède un *plan d'intervention* ? Alors l'enseignant communiquera avec vous afin de s'informer si la période des devoirs et des leçons respecte les objectifs de son *plan d'intervention*.

N'oublions pas....

- Nous parlons davantage aux enfants par notre comportement que par nos paroles. La période des devoirs et des leçons est un moment propice pour transmettre les valeurs qui nous tiennent à cœur par rapport à la vie scolaire.
- Les premières années à l'école sont précieuses : elles fournissent à votre enfant des occasions de développer des méthodes de travail efficaces et une saine autonomie.
- Le devoir réalisé à la maison n'est pas un « examen ». L'erreur est possible et il est important que l'enseignante ou l'enseignant puisse les observer afin de réaliser des interventions adaptées auprès de votre enfant.
- La juste mesure en terme de soutien est tout indiquée. Il importe de s'ajuster aux caractéristiques de son enfant tout en maintenant le cap sur une routine positive, calme et régulière.

Trucs et astuces

Nous avons placé sur le site Internet de l'école (Boîte à outils des parents) plusieurs documents à votre attention et des sites Internet pouvant vous être utiles en regard des devoirs et des leçons. N'hésitez pas à les consulter.



<http://www.lachanterelle.org>

